Annuaire des cours 2014.2015

ecole de français langue étrangère (efle)

cours satellites

> www.unil.ch/fle

UNIL | Université de Lausanne

Niveaux de référence

A1 . niveau de découverte

Correspond au niveau exigé pour l'entrée en Année élémentaire. Peut comprendre et utiliser des mots et expressions courantes ou familières ainsi que des énoncés portant sur des sujets connus à titre personnel ou professionnel à l'écrit et à l'oral. Peut produire des textes écrits courts dans un cadre bien défini et restreint. Peut échanger quelques énoncés dans des situations familières avec l'aide de l'interlocuteur-trice.

A2 . niveau intermédiaire

Correspond au niveau exigé pour l'entrée en Année préparatoire. Peut comprendre les points essentiels de textes oraux et écrits relevant de quelques genres de discours courants (débats, interviews, émissions de radio ou de télévision, dépêches d'agence, etc) si ces textes sont écrits dans une langue courante et qu'ils portent sur des sujets connus à titre personnel ou professionnel. Peut produire des textes écrits courts dans un cadre bien défini : donner des explications, raconter et décrire des événements ou des expériences. Peut suivre un enseignement en français à condition que l'enseignant(e) parle lentement, que le langage utilisé soit clair et standard et que les mots difficiles soient donnés par écrit ou que le cours soit reproduit sur un document de cours. Peut participer à une conversation dans des situations familières avec l'aide de l'interlocuteur-trice.

B1.1 . niveau seuil

Correspond au niveau exigé pour l'entrée en première année de Diplôme. Peut comprendre les points essentiels de textes oraux et écrits relevant de quelques genres de discours courants (débats, interviews, émissions de radio ou de télévision, articles de presse, etc) si ces textes sont écrits dans une langue standard. Peut produire des textes écrits de manière autonome: donner des explications, des arguments pour une idée, raconter et décrire des événements ou des expériences. Peut suivre un enseignement en français à condition que le langage utilisé soit clair et standard et que les mots difficiles soient donnés par écrit ou que le plan du cours soit reproduit sur un document de cours. Peut participer à une conversation, présenter et défendre ses opinions.

B1.2 . niveau seuil

Peut comprendre facilement des textes oraux et écrits appartenant à la plupart des genres de discours courants (débats, interviews, émissions de radio ou de télévision, articles de presse, contes, romans, etc). Peut produire des textes relativement longs en s'appuyant sur des documents et des consignes précises. Peut suivre un enseignement en français en se détachant des documents de cours. Peut faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours des études à condition que le langage utilisé soit clair et standard. Peut donner sens à des textes théoriques et/ou littéraires dont la langue est relativement standard. Peut participer à toute conversation, présenter et défendre ses opinions.

B2.1 . niveau d'indépendance

Correspond au niveau exigé pour l'entrée en Discipline de base FLE dans le Baccalauréat ou en deuxième année de Diplôme. Peut comprendre des textes oraux et écrits appartenant à des genres de discours variés (articles journalistiques, textes de spécialité, textes théoriques, littéraires, rapports, articles scientifiques, etc) et en percevoir les enjeux interprétatifs. Peut suivre une argumentation. Peut comprendre globalement la plupart des émissions de télévision, des films. Peut participer activement à une conversation, présenter et défendre ses opinions, s'exprimer de façon claire et détaillée

sur des sujets divers. Peut produire des textes relativement longs en s'appuyant sur des documents et des consignes précises, y développer différents points de vue et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités. Peut suivre un enseignement en français et faire face à la plupart des obligations en résultant.

B2.2 . niveau d'indépendance

Peut comprendre des textes oraux et écrits appartenant à tout genre de discours y compris les genres spécialisés (articles journalistiques, textes de spécialité, textes théoriques, littéraires, rapports, articles scientifiques, etc) et en percevoir les enjeux interprétatifs même si les auteur(e)s adoptent une attitude particulière ou présentent différents points de vue. Peut suivre une argumentation complexe. Peut comprendre en détail une émission de télévision, un film. Peut participer activement à une conversation, présenter et défendre ses opinions, s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets. Peut produire des textes longs en s'appuyant sur des documents et des consignes précises, y présenter des informations, y développer différents points de vue et expliquer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités, y mettre en valeur le sens général attribué. Peut suivre un enseignement en français et faire face aux obligations en résultant.

C1 . niveau d'expérience

Correspond au niveau exigé pour l'obtention d'un Baccalauréat ès lettres avec FLE en Discipline (70 crédits). Peut comprendre des textes oraux et écrits appartenant à tout genre de discours y compris les genres spécialisés (textes de spécialité, textes théoriques, littéraires, rapports, articles scientifiques, etc) et en percevoir les enjeux interprétatifs quels qu'en soient les modes de manifestation. Peut utiliser la langue couramment dans sa vie sociale ainsi que dans ses études. Peut produire des textes longs dont il/elle a conçu le plan, y développer différentes hypothèses et en expliquer les avantages et les inconvénients, y intégrer différentes positions et les discuter. Peut suivre un enseignement en français et faire face aux obligations en résultant.

LEGENDE

INTITULÉ DU COURS

Enseignant responsable

N: Niveaux d'études

P: Exigences du cursus d'études

O: Objectif

C: Contenu

B: Bibliographie

I: Informations supplémentaires

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

ACTUALITÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE SUISSE-FRANCE À TRAVERS LES MÉDIAS

Thomas Breymann

O: Découvrir l'actualité politique et économique des pays francophones à travers des documents écrits (presse) et audio-visuels (télévision).

C: Ce cours s'adresse aux étudiant-e-s intéressé-e-s par l'actualité politique et économique du monde francophone, en particulier française et suisse. Après une brève introduction aux institutions politiques de ces deux pays, nous suivrons l'actualité à travers la presse écrite et la télévision, et cela en fonction des intérêts spécifiques des participants. Des exercices de compréhension écrite et orale seront complétés par des activités leur permettant d'améliorer leur expression orale et écrite ainsi que d'élargir leur vocabulaire.

ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIVE

Anne-Lise Delacrétaz Maggetti

O: Découvrir et décrire ce qui fait la spécificité d'une oeuvre littéraire et s'essayer soi-même, en atelier, à la création.

C: Divers exercices, ludiques et sérieux, sont proposés aux participants pour développer leur écriture personnelle, d'une part, et les amener à la maîtrise de différents genres, formes et styles grâce à la présentation et à l'analyse de modèles littéraires, d'autre part (conte, nouvelle, poème, etc.)

B: François Bon, Méthode pour l'atelier d'écriture, Fayard, 2001.
François Bon, Tous les mots sont adultes (2000), Fayard, 2005.
Claude Boniface, avec la collaboration d'Odile Pimet, Les Ateliers d'écriture, Retz, 2002.
Hubert Haddad, Le Nouveau Magasin d'écriture, Zulma, 2006.
Laure Pécher, Premier roman, mode d'emploi, Zoé, 2012

AUTOUR DES TEXTES TRADUITS / ALLEMAND (B1)

Catherine Flütsch

O:
- améliorer sa maîtrise du français écrit et oral
- traduire avec plus de facilité et d'aisance divers genres et types de textes (surtout par écrit)
- faire un meilleur usage des outils à disposition du traducteur, de l'apprenant FLE (grammaire, dictionnaires, etc.)
- clarifier des points de grammaire contrastive
- développer un esprit critique face à ses propres traductions et celles des autres
- améliorer ses connaissances du monde francophone et germanophone
- élargir son lexique
- mieux maîtriser le système verbal français, plus particulièrement l'emploi des temps du passé

C: Les étudiant-e-s participant à ce cours seront amené(e)s à traduire divers genres de textes de l'allemand, leur langue de référence (langue source), pour en proposer une traduction en français (langue cible). Le travail se fondera sur l'étude des dynamiques des langues en contact.
Pour traduire : le cours permettra de sensibiliser à l'acte de traduire, de réfléchir sur le texte de départ (cohérence interne, structures syntaxiques, champs sémantiques, registres de langue, style, contexte culturel, etc.), offrira des exercices d'appoint portant sur certaines difficultés propres à la mise en correspondance de la langue source avec la langue cible.
Traduire : les étudiant-e-s seront amené(e)s à effectuer des traductions sur la base de documents variés écrits et oraux ainsi que d'autres activités, comme la traduction à vue, le résumé, la rétro-traduction, l'interprétation, etc. Les variantes seront appréciées et discutées, des retouches effectuées afin de préserver le sens initial et d'aboutir à la meilleure réécriture possible.

AUTOUR DES TEXTES TRADUITS / ANGLAIS

Laurence Andison

O: Améliorer la connaissance et la maîtrise du français en référence avec l'anglais en consolidant les bases grammaticales, en affinant le style et en développant la richesse lexicale, culturelle et interculturelle.

C: Les étudiant-e-s participant à ce cours seront amené-e-s à effectuer un travail de traduction de documents authentiques écrits et oraux de l'anglais, la langue de référence (langue source), vers le français (langue cible). Ce travail se fondera sur l'étude des dynamiques des langues en contact.
Les étudiant-e-s effectueront également diverses activités écrites et orales autour de la traduction parmi lesquelles et entre autres, la réflexion en groupes de travail, l'interprétation, la prise de notes et la transcription, la pratique du compte rendu et de l'exercice lacunaire, la recherche lexicale.
Le cours permettra ainsi de:
- sensibiliser à l'acte même de traduire;
- réfléchir sur le document de départ (cohérence interne, structures syntaxiques, champs sémantiques, registres de langue, style, contexte culturel);
- considérer les variantes de traductions proposées, d'en discuter et d'y apporter des retouches afin de préserver le sens initial et de conduire à la meilleure réécriture possible;
- proposer des activités d'appoint portant sur certaines difficultés propres à la mise en correspondance de la langue source avec la langue cible.

AUTOUR DES TEXTES TRADUITS / AUTRES LANGUES

Claudine Reymond, Anne-Christine Pandazis-Ruder

O: Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiant-e-s à l'acte de traduire et de les conduire à analyser de façon contrastive les systèmes linguistiques en présence desquels ils ou elles se trouvent.

C: Le cours a la forme de travaux pratiques et propose des activités permettant de :
- réfléchir sur le texte de départ : structure, champs lexicaux, registres de langue, références culturelles, etc.
- étudier différents procédés de traduction
- signaler - pour mieux les surmonter - les obstacles inhérents au français dans l'acte de traduire : ordre des mots, déterminants, emploi des temps, ponctuation, etc.
- présenter une traduction et discuter ses choix

AUTOUR DES TEXTES TRADUITS / ESPAGNOL

Hélène Pfersich

O: Les étudiant-e-s participant à ce cours seront amenés à traduire divers genres de textes de leur langue de référence (langue source) pour en proposer une traduction en français (langue cible). Le travail se fondera sur l'étude des dynamiques des langues en contact.

C: Le cours permettra de :
- sensibiliser à l'acte de traduire
- réfléchir sur le texte de départ : cohérence interne, structures syntaxiques, champs sémantiques, registres de langue, style, contexte culturel, etc.
- offrir des exercices d'appoint portant sur certaines difficultés propres au passage de la langue source à la langue cible.
Les étudiant-e-s seront amené(e)s à effectuer des traductions sur la base de documents variés écrits et oraux ainsi que d'autres activités, comme la traduction lacunaire, la traduction à vue, le résumé, la rétro-traduction, l'interprétation, etc. Les variantes seront appréciées et discutées, des retouches effectuées afin de préserver le sens initial et d'aboutir à la meilleure réécriture possible.

AUTOUR DES TEXTES TRADUITS 2 / ALLEMAND (B2)

Catherine Flütsch

O: - améliorer sa maîtrise du français écrit et oral
- traduire avec plus de facilité et d'aisance divers genres et types de textes (surtout par écrit)
- faire un meilleur usage des outils à disposition du traducteur, de l'apprenant FLE (grammaire, dictionnaires, etc.)
- clarifier des points de grammaire contrastive
- développer un esprit critique face à ses propres traductions et celles des autres
- améliorer ses connaissances du monde francophone et germanophone
- élargir son lexique
- mieux maîtriser le système verbal français, plus particulièrement l'emploi des temps du passé

C: Les étudiant-e-s participant à ce cours seront amené(e)s à traduire divers genres de textes de l'allemand, leur langue de référence (langue source), pour en proposer une traduction en français (langue cible). Le travail se fondera sur l'étude des dynamiques des langues en contact.
Pour traduire : le cours permettra de sensibiliser à l'acte de traduire, de réfléchir sur le texte de départ (cohérence interne, structures syntaxiques, champs sémantiques, registres de langue, style, contexte culturel, etc.), offrira des exercices d'appoint portant sur certaines difficultés propres à la mise en correspondance de la langue source avec la langue cible.
Traduire : les étudiant-e-s seront amené(e)s à effectuer des traductions sur la base de documents variés écrits et oraux ainsi que d'autres activités, comme la traduction à vue, le résumé, la rétro-traduction, l'interprétation, etc. Les variantes seront appréciées et discutées, des retouches effectuées afin de préserver le sens initial et d'aboutir à la meilleure réécriture possible.

DE L'IMPROVISATION THÉÂTRALE À L'ÉCRITURE

Hélène Pfersich

O: Le cours s'adresse aux étudiant-e-s souhaitant s'exercer à parler et lire en public, à développer leur aisance dans la communication et la créativité tant par oral que par écrit. Ils apprendront à interpréter un rôle en français devant un public.

C: Les improvisations théâtrales donneront lieu à l'écriture de textes créatifs qui susciteront à leur tour des lectures à haute voix (avec un travail sur le corps, la respiration, l'articulation, le rythme, l'intonation, l'ouverture à un public) et le jeu théâtral.
Tout au long du semestre, les temps de création (improvisation et écriture) se succéderont, les textes circuleront, seront mis en jeu et en voix.
Une partie des textes écrits par la classe pourra donner lieu à une pièce de théâtre jouée par les étudiant-e-s à la fin du semestre.

DIDACTIQUE ET CONTACTS DE LANGUES

Thérèse Jeanneret, Susanne Wokusch

P: avoir validé l'enseignement Introduction à la didactique

O: - découvrir comment on peut envisager de décrire l'appropriation d'une langue étrangère et la communication dans cette langue
- s'approprier un lexique spécialisé
- lire des articles spécialisés concernant la thématique et sélectionner les contenus importants

C: Dans ce cours, on abordera les différentes manières de saisir et de décrire la production et la compréhension orales et écrites dans une langue étrangère, plus particulièrement le français. S'il est admis aujourd'hui que c'est en communiquant qu'on apprend la langue, il faut alors mettre en rapport les processus d'appropriation de la langue étrangère et ceux de la communication dans cette langue. On verra ainsi qu'il est nécessaire de lire des travaux portant sur la linguistique de l'acquisition et sur le bilinguisme.

B: sera présentée au début de l'enseignement

DISCOURS, DROITS FONDAMENTAUX, SOCIÉTÉ. CULTURE DE LA PAIX 2

Isabelle Genoud

P: Aucun.

O: Etude de quelques textes juridiques fondamentaux : Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948 ; Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, 1980, par exemple, selon les sujets abordés au cours du semestre.
Après une introduction et présentation de bases historiques et éthiques, divers sujets thématiques sont abordés, traitant par exemple le Droit International Humanitaire (DIH), la place de Genève dans le domaine des droits de l'homme, l'école et le respect de la Convention relative aux droits de l'enfant (1990), l'immigration (France et Suisse), la Suisse et l'Europe, etc.
Des documents divers liés à ces sujets sont proposés et font l'objet d'analyses et de discussions en classe: articles de presse, analyses sociologiques, témoignages, documents pédagogiques, historiques, extraits de films, etc.
Acquisition de bases lexicales, juridiques et méthodologiques devant permettre de débattre en classe.
Automne et printemps: étude de sujets différents. Le séminaire peut ainsi être suivi durant l'année entière.

C: Le concept d'une « culture de la paix » apparaît en 1989, en Côte d'Ivoire, dans un appel à l'UNESCO « à construire une nouvelle vision de la paix en développant une culture de la paix basée sur les valeurs universelles de respect pour la vie, de liberté, de justice, de solidarité, de tolérance, de droits de l'homme et d'égalité entre les hommes et les femmes ».
Ces différents thèmes sont abordés de façon spécifique pour des étudiant.e.s « satellites ».
Les étudiant.e.s suivant ce séminaire ont la possibilité de se joindre aux visites faites à Genève dans le cadre du cours Culture de la paix1 (automne) et de participer à la conférence annuelle (Culture de la paix1, printemps).
Tous les renseignements sont donnés en début de chaque semestre.

B: donnée en début de semestre

ECOUTER-PARLER, ALLER RETOUR

Stéphanie Pahud

O: Ecouter, décrire, interpréter puis élaborer des productions orales de genres variés.
Le semestre d'automne amènera les apprenant-e-s à se familiariser avec des productions orales de niveau B1, le semestre de printemps des productions de niveau B2.

C: Le principe de ce cours satellite est de découvrir des productions orales de genres variés, de décrire leurs particularités linguistiques, d'expliquer leur structure, puis de faire élaborer aux étudiant-e-s des productions de même nature.
On découvrira entre autres des conversations ordinaires, des débats télévisés, des sketches humoristiques, des interviews radiophoniques, des chansons ainsi que des extraits de films, de séries télévisées, ou de pièces de théâtre. On s'intéressera au registre de langue, à l'organisation des tours de parole, aux voix, aux expressions non verbales, à la gestion des émotions. On se demandera comment s'exprimer oralement de manière efficace, en choisissant des stratégies adaptées à ce que l'on veut communiquer et au public auquel on s'adresse. Ce cours vise par ailleurs à sensibiliser les étudiant-e-s à la diversité linguistique et culturelle des productions orales en vigueur dans l'univers francophone.

B: Tous les documents de référence seront distribués au fil des séances.

EXERCICES DE FRANÇAIS JURIDIQUE

Thomas Breymann

O: - comprendre divers types de documents juridiques écrits
- comprendre des émissions radio et télévisées portant sur des thématiques juridiques (interviews, émissions d'actualité, etc.)
- s'exprimer oralement sur des sujets juridiques
- améliorer les compétences lexicales (vocabulaire juridique)

C: Ce cours s'adresse à toutes les personnes non francophones intéressées par la langue juridique française (étudiant-e-s en droit, HEC, sciences politiques, etc.). Il peut être suivi pendant un ou deux semestres. A travers des exercices pratiques de compréhension écrite, de compréhension orale et de vocabulaire, il propose d'étudier des documents écrits et oraux empruntés à divers domaines du droit suisse et français. En offrant l'occasion d'explorer des documents juridiques relativement généraux du point de vue du contenu et simples sur le plan linguistique, cet enseignement souhaite s'adresser à un public aussi large que possible.

B: - DAMETTE, Eliane ; DARGIROLLE, Françoise, Méthode de français juridique, Dalloz (Collection Méthodes du droit), 20121.
- PENFORNIS, Jean-Luc, Le français du droit, Clé international, 2002.

FRANÇAIS POUR DÉBUTANTS - AO

Laurence Andison, Claire Genoux

P: COMPLETS débutants

O: Acquérir, en un semestre, les compétences du niveau A1 selon les termes du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR).

C: Ce cours, tout particulièrement conçu pour un public exclusivement COMPLET débutant, de par l'approche pédagogique interactive appliquée, les activités proposées ainsi que les divers supports écrits et oraux utilisés permettra, en quatre heures hebdomadaires, d'initier les étudiant-e-s à la compréhension et à l'expression écrites et orales du français. Cette initiation les rendra capables d'accomplir de nombreuses activités langagières dans des domaines variés.

FRANÇAIS ÉLÉMENTAIRE

Gaspard Turin, Christian Surcouf

O: Apprendre à mieux parler et comprendre le français de base courant

C: Dans ce cours, on va surtout s'entrainer à parler et écouter le français pour apprendre à mieux communiquer (niveaux A1 et A2). On va apprendre la conjugaison, les constructions grammaticales de base, la prononciation, etc.) dans des exercices de compréhension et de production orales. On va réfléchir ensemble aux stratégies utilisables pour apprendre plus efficacement le français en travaillant et en participant régulièrement aux cours.

INTRODUCTION À LA DIDACTIQUE GR1

Anick Giroud

O: - connaître et analyser différentes conceptions de l'enseignement des langues étrangères
- connaître et analyser différentes conceptions du plurilinguisme
- réfléchir sur les modalités d'apprentissage et enseignement des langues actuelles (notamment du français)

C: Dans ce cours, on abordera la question de l'apprentissage des langues étrangères, notamment du français. Il s'agira de prendre connaissance des différentes conceptions relatives à l'enseignement-apprentissage des langues (parfois en classe, parfois par un contact direct, etc.), ainsi que des différentes conceptions du plurilinguisme, dans des perspectives théorique, historique et pratique.
On s'intéressera également aux liens que l'on peut établir entre la communication au moyen de la langue étrangère, la découverte d'une nouvelle culture et l'apprentissage. Au travers d'activités réflexives qui prendront en compte les expériences des étudiants, on s'interrogera sur le rôle qu'une nouvelle langue joue chez la personne, en termes de nouvelles socialisations et d'ouverture à d'autres cultures. Enfin on abordera les manières dont on peut enseigner une langue étrangère.

B: voir cours

INTRODUCTION À LA DIDACTIQUE GR2

Chiara Bemporad

O: - connaître et analyser différentes conceptions de l'enseignement des langues étrangères
- connaître et analyser différentes conceptions du plurilinguisme
- réfléchir sur les modalités d'apprentissage et enseignement des langues actuelles (notamment du français)

C: Dans ce cours, on abordera la question de l'apprentissage des langues étrangères, notamment du français. Il s'agira de prendre connaissance des différentes conceptions relatives à l'enseignement-apprentissage des langues (parfois en classe, parfois par un contact direct, etc.), ainsi que des différentes conceptions du plurilinguisme, dans des perspectives théorique, historique et pratique.
On s'intéressera également aux liens que l'on peut établir entre la communication au moyen de la langue étrangère, la découverte d'une nouvelle culture et l'apprentissage. Au travers d'activités réflexives qui prendront en compte les expériences des étudiants, on s'interrogera sur le rôle qu'une nouvelle langue joue chez la personne, en termes de nouvelles socialisations et d'ouverture à d'autres cultures. Enfin on abordera les manières dont on peut enseigner une langue étrangère.

LE FRANÇAIS DANS LA RUE

Anne-Christine Pandazis-Ruder

O: Le cours a pour objectif de sensibiliser les étudiant-e-s au français vu ou entendu dans leur vie quotidienne et de les amener à comprendre et réutiliser des éléments linguistiques en portant une attention particulière au niveau de langue.

C: Le « français dans la rue », c'est quoi ? D'une part, c'est ce qu'on voit dans la rue, ou sur les murs de l'université. C'est lexical (chemin du Presbytère, boulangerie-pâtisserie) ou culturel (avenue Davel, service du feu). Ce sont les noms des rues ou des magasins, les affiches publicitaires, les graffitis, les manchettes de journaux etc. On remarquera que beaucoup de publicités et de titres demandent une connaissance fine de la langue française afin de pouvoir décoder les jeux de mots.
D'autre part, c'est bien sûr aussi ce qu'on entend dans la rue (ou dans le métro, ou à la cafétéria) : les conversations, les chansons, les cris. Les différents niveaux de langue sont particulièrement perceptibles à l'oral. Chaque étudiant.e constituera son propre corpus qui sera mis à disposition de tous/toutes sur moodle.

LE FRANÇAIS EN CHANSONS

Denise Cordonier

O: Ce cours-séminaire permet d'approfondir de manière originale les connaissances du français (structures grammaticales, prononciation, vocabulaire, registres de langue, expressions imagées...) à travers des chansons actuelles ou traditionnelles, tout en faisant découvrir une facette importante du monde francophone contemporain.

C: La chanson occupe une large place dans notre environnement et rassemble sous une forme condensée des éléments linguistiques et culturels qui font d'elle un moyen privilégié de découvrir la langue et la culture francophones.
Le cours-séminaire fera (re)découvrir de nombreuses chansons françaises et francophones abordées par thématiques. Le choix de ces sujets se fera en concertation avec l'enseignante.

LE FRANÇAIS PAR LES REGISTRES

Raphaël Baroni

P: Niveau de français minimum: B1

O: Parvenir à élargir sa maîtrise des différents registres du français. Eviter d'écrire comme on parle et de parler comme on écrit. Etre capable de discerner différents registres en relation avec des genres et des situations de discours et parvenir à adapter son expression au contexte. Etre capable de comprendre des discours exprimés dans un français familier et des effets d'oralité dans la littérature. Elargir sa palette expressive en recourant à différents registres (intensité, expression de l'émotion, humour, familiarité). Enrichir son lexique par l'observation de textes et de discours authentiques. Mieux comprendre la manière dont les registres influencent la syntaxe de la phrase.

C: Souvent, les étudiant-e-s qui effectuent un premier séjour en territoire francophone, ont une maîtrise du français « scolaire », c'est-à-dire centré sur une langue littéraire ou standardisée. Le contact avec des discours et des textes authentiques apparaît particulièrement difficile en raison des variations fréquentes de registre (pote = ami, cinoche = cinéma) et de la présence de tournures expressives (« c'est... que/qui », « ma copine, ce film elle l'a pas vu. », etc.). A l'inverse, les personnes ayant appris le français par immersion, et qui privilégient les interactions orales, risquent de ne pas utiliser les registres appropriés aux différents genres de l'écrit, notamment dans un contexte académique (« Alors moi, d'abord, ce que je pense, c'est que ce texte, il veut rien dire... »). Pour cette raison, dans ce cours, une attention particulière sera portée à l'analyse de textes et de discours visant à aboutir à une meilleure connaissance des différents registres du français, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Une participation régulière à un forum de discussion et l'élaboration d'un lexique d'observation seront des activités visant à profiter au maximum du séjour en immersion et à permettre d'élargir ses moyens d'expression tout en adaptant le discours à son contexte.

B: Aucune

LECTURE DE TEXTES, D'IMAGES

Isabelle Genoud

P: Aucun.

O: Apprendre à lire, à déchiffrer différents types de documents (écrits et visuels) et acquérir progressivement le vocabulaire nécessaire à des analyses et commentaires.
L'accent est mis sur des documents permettant d'acquérir une meilleure connaissance de la Suisse et de la France.
Le travail de lecture débouche ensuite sur diverses activités : descriptions, commentaires, comparaisons, prises de position etc., par oral et / ou par écrit.

C: Cours de langue et de culture, entrainement à la lecture de divers types de documents.
Lecture de textes de provenances variées : articles de journaux et de revues de styles différents, textes littéraires, documents pour l'enseignement du FLE, etc.
Lectures d'images animées et inanimées (dessins de presse, caricatures, extraits de films, photographie, publicité, etc.).

B: les documents sont distribués en début de semestre et à chaque cours. Aucune lecture préalable n'est requise.

LES CONSTRUCTIONS DE LA PHRASE EN FRANÇAIS (A2)

Anne-Christine Pandazis-Ruder

O: - Etudier la syntaxe
- Développer des stratégies pour produire des énoncés corrects
- Observer les différents niveaux de langue

C: A partir des productions des étudiant-e-s, nous étudierons différents points de grammaire. En classe, nous nous en tiendrons aux éléments de base, et des travaux personnels seront demandés aux étudiant-e-s afin de consolider l'apprentissage.

LES CONSTRUCTIONS DE LA PHRASE EN FRANÇAIS (B1)

Yves Erard

O: A la fin de ce cours, l'étudiant-e sera capable de repérer des erreurs dans une série de phrases en français, de les corriger, d'en évaluer la nature (orthographique, morphologique, syntaxique) et finalement de les expliquer.

C: A partir des productions des étudiant-e-s, nous étudierons différents points de grammaire. En classe, nous nous en tiendrons aux éléments de base, et des travaux personnels seront demandés aux étudiant-e-s afin de consolider l'apprentissage.

LES CONSTRUCTIONS DE LA PHRASE EN FRANÇAIS (A2)

Barbara Meroni

O: - Etudier la syntaxe
- Développer des stratégies pour produire des énoncés corrects
- Observer les différents niveaux de langue

C: A partir des productions des étudiant-e-s, nous étudierons différents points de grammaire. En classe, nous nous en tiendrons aux éléments de base, et des travaux personnels seront demandés aux étudiant-e-s afin de consolider l'apprentissage.

LIRE-ÉCRIRE, ALLER RETOUR

Stéphanie Pahud, Yves Erard

O: Lire, décrire, interpréter puis écrire des textes appartenant à des genres variés.
Le semestre d'automne amènera les apprenant-e-s à lire et écrire des textes de niveau B1, le semestre de printemps des textes de niveau B2.

C: Un texte est un aller et retour continu entre lecture et écriture. Je ne peux pas écrire sans lire : mes yeux lisent au fur et à mesure ce que ma main écrit ; quand j'arrête d'écrire, je me relis, je supprime des mots ou des phrases, j'en ajoute d'autres, je réécris une note, je cite d'autres textes que je lis. Ce processus fonctionne aussi à plusieurs : tu écris un texte, je le relis, je le modifie, je l'annote ; tu lis ce que j'ai écrit, tu réécris le texte selon mes suggestions, etc. Le principe de ce cours satellite est de suivre cet aller et retour, à savoir de décomposer des textes relevant de genres variés, d'en comprendre les principaux mécanismes, puis d'amener les apprenant-e-s à en construire de nouveaux sur le même modèle.
On décrira le vocabulaire, l'organisation des phrases, mais aussi les particularités stylistiques de nouvelles, de poèmes, d'articles de journaux (faits divers, éditoriaux, chroniques), de publicités, de documents administratifs (lettres, courriels) ou encore de textes politiques (affiches, matériel de vote). On se demandera comment décrire, raconter, expliquer et argumenter de manière pertinente. On apprendra à élaborer un plan de texte et à choisir un registre de langue adapté à ce que l'on veut communiquer et au public auquel on s'adresse.

B: Tous les documents de référence seront distribués au fil des séances.

LITTÉRATURE FRANCOPHONE

Isabelle Genoud

O: Lecture de textes d'écrivains de la francophonie (littératures d'expression française hors de France et de Suisse romande) : Québec, Afrique noire, Maghreb, Belgique, etc. Dans diverses régions du monde, le français est utilisé comme langue littéraire et cette littérature offre au lecteur des textes et des thèmes originaux, qui n'apparaissent pas dans la littérature française de France ou de Suisse romande. Le séminaire permet ainsi d'élargir les connaissances en littérature d'expression française.
Travail en analyse littéraire.

C: Automne 2014 : littérature du Québec.
Printemps 2015 : littérature du Maghreb.
Les 2 semestres étant indépendants l'un de l'autre, le séminaire peut être suivi durant un semestre ou une année.

B: Une bibliographie commentée est distribuée au début de chaque semestre.

LITTÉRATURE SUISSE ROMANDE

Anne-Lise Delacrétaz Maggetti

O: Prendre connaissance de l'histoire de la littérature de Suisse romande et de sa spécificité, notamment historique.
Etudier des textes d'auteurs suisses romands selon diverses démarches critiques et approches analytiques.

C: Même si l'on ne peut pas à proprement parler de Suisse romande avant le XIXe siècle, les écrivains qui ont vécu et écrit dans ce pays ont modelé certaines idées fondamentales dont on retrouve les traces aujourd'hui encore : valeurs helvétiques au XVIIIe, thèmes liés à la constitution d'un état national au XIXe siècle, recherches et contestations esthétiques au XXe siècle, etc.
Le semestre d'automne est consacré à un cours d'histoire de la littérature en Suisse romande, qui tend à la fois à aborder les oevres importantes et consacrées et à faire découvrir des écrivains moins reconnus. La production contemporaine y est aussi présentée : jeunes auteurs, maisons d'édition, revues et manifestations diverses.

Le semestre de printemps propose un séminaire centré sur une approche thématique ou générique: le récit d'enfance, les écrivains voyageurs, le "roman de pasteur", par exemple, portant sur une dizaine d'oeuvres.

B: Roger Francillon (dir), Histoire de la littérature en Suisse romande, 4 volumes, Lausanne, Payot, 1996-1999.

PLURILINGUISME ET LECTURE: THÉORIES ET PRATIQUES

Chiara Bemporad

P: Avoir validé le cours d'Introduction à la didactique

O: -prendre connaissance de travaux scientifiques en didactique de la lecture et de la littérature dans une perspective plurilingue
-réfléchir sur les pratiques de lecture des étudiant-e-s
-analyser le rôle de la lecture dans l'appropriation langagière et culturelle

C: Dans ce cours, on réfléchira à la lecture d'un point de vue social, langagier et didactique. A travers l'étude de travaux scientifiques, on raisonnera sur le fonctionnement de la lecture et sur le rôle qu'elle joue dans l'appropriation des langues et des cultures. Il s'agira également de réfléchir à la didactique de la lecture et, en particulier, de la lecture littéraire . Les étudiant.e.s seront aussi appelés à réfléchir sur les pratiques de lecture (passées, présentes et futures) qu'ils effectuent dans toutes leurs langues et en particulier en français (une concertation sera possible avec le cours d'Analyse textuelle d'Alain Cernuschi).

REVUE DE PRESSE

Anne-Christine Pandazis-Ruder

O: Le cours a pour objectif de familiariser les étudiant.e.s avec la lecture et l'écoute des médias suisses romands et francophones.

C: Une place importante sera laissée à l'actualité. De plus, afin de permettre aux étudiant-e-s de mieux comprendre les allusions et références contenues dans la presse, nous étudierons quelques éléments de base du système politique suisse.
Les diverses activités proposées permettront d'exercer, à l'écrit comme à l'oral, la compréhension et l'expression.

TANDEM (A2)

Thomas Breymann, Myriam Moraz

O: Ce cours a pour objectif d'accompagner les étudiant-e-s qui ont conclu un partenariat linguistique et de leur permettre de prendre confiance en eux en développant au mieux leurs compétences communicatives ainsi que leurs capacités à formuler leurs observations à l'écrit.

C: A partir de divers documents et surtout à partir de l'observation personnelle des étudiant-e-s lors de leurs rencontres avec leurs partenaires linguistiques, le cours traitera de sujets variés tant linguistiques (communication, prononciation) qu'interculturels (observations et comparaisons). L'accent est mis sur la communication dans différentes situations afin d'apprendre à s'exprimer en toute circonstance avec un langage approprié. Un approfondissement à l'écrit est réalisé en adéquation avec les rencontres avec les partenaires linguistiques.

B: Carroll, R. Evidences invisibles, Seuil, Paris, 1987

TANDEM 2 (B1)

Thomas Breymann, Myriam Moraz

O: Ce cours a pour objectif d'accompagner les étudiant-e-s qui ont conclu un partenariat linguistique et de leur permettre de prendre confiance en eux en développant au mieux leurs compétences communicatives ainsi que leurs capacités à formuler leurs observations à l'écrit.

C: A partir de divers documents et surtout à partir de l'observation personnelle des étudiant-e-s lors de leurs rencontres avec leurs partenaires linguistiques, le cours traitera de sujets variés tant linguistiques (communication, prononciation) qu'interculturels (observations et comparaisons). L'accent est mis sur la communication dans différentes situations afin d'apprendre à s'exprimer en toute circonstance avec un langage approprié. Un approfondissement à l'écrit est réalisé en adéquation avec les rencontres avec les partenaires linguistiques.

B: Carroll, R. Evidences invisibles, Seuil, Paris, 1987

TEXTES LITTÉRAIRES

Denise Cordonier

O:
- Découvrir des textes de la littérature de langue française
- Lire attentivement des textes courts d'auteurs différents
- Approfondir son vocabulaire actif et passif
- Discuter les thèmes et les problèmes abordés dans les oeuvres
- Acquérir quelques outils d'analyse

C: Dans ce cours-séminaire, on lira des textes courts, nouvelles ou petits romans, d'auteurs des XXe et XXIe siècles. Cette lecture de textes littéraires authentiques d'écrivains et de genres différents devrait permettre aux étudiant-e-s d'aborder par la fiction la réalité culturelle d'aujourd'hui.